



**DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA PROTECTION DU PUBLIC  
SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION SANITAIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
BUREAU DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE PROTECTION SANITAIRES**

POLE ETUDES ET CONTROLES

LUTTER CONTRE LES NUISANCES SONORES ET PRESERVER LA TRANQUILLITE DES PARISIENS

**Natalie VILALTA**

Adjointe au chef du bureau - Cheffe  
du Pôle Etudes et Contrôles



- Loi du 24 février 2017 relative au partage des compétences entre le préfet de police et la maire de Paris sur le territoire parisien
- Création du Pôle Etudes et Contrôles le 1<sup>er</sup> juillet 2017



- Une section technique composée de 6 Inspecteurs de Sécurité sanitaire appuyée par une section administrative
- Habilité par le préfet de police pour constater les infractions et assermenté par le procureur près le TGI de Paris pour dresser les procès-verbaux
- Contrôle de la conformité des installations sonores / Relevés sonométriques



- ✓ Près de 2500 signalements reçus
- ✓ + de 1800 contrôles in situ réalisés
- ✓ 30 procédures contradictoires préalables à une suspension d'activité musique - 5 arrêtés préfectoraux de suspension
- ✓ 80 procès-verbaux transmis au TGI de Paris